



Baratier, le 12 mars 2012

**Madame, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les Présidents et
Conseillers,**

Dans la continuité du programme de formation des Communes forestières sur la valorisation des forêts communales dans la filière bois locale, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à une formation sur l'intégration de ce bois local dans les constructions publiques.

Aujourd'hui les préoccupations environnementales qui nous concernent tous, vont conduire à une utilisation accrue du matériau bois dans la construction. Elle favorise le stockage du CO² et contribue ainsi à réduire l'effet de serre responsable du réchauffement climatique. Les Communes forestières l'ont bien compris et se sont engagées dans un nouveau programme en faveur de la construction bois : **100 constructions publiques en bois local***. Les Communes, surtout lorsqu'elles sont forestières, ont vocation à porter des projets innovants et exemplaires dans ce domaine.

- Parce que l'utilisation du bois dans la construction nécessite pour les élus :
- De connaître leurs rôles et responsabilités en tant que Maître d'Ouvrage ;
 - D'appréhender les enjeux de valorisation de la filière locale ;
 - De connaître les réglementations en matière de construction et d'urbanisme ;
 - De savoir comment intégrer le critère bois dans les marchés.

Nous vous invitons à suivre une formation destinée à répondre à vos questions sur:

L'intégration du bois local dans la construction publique

Le lundi 26 mars 2012 de 9H00 à 12H30, à Baratier, Salle polyvalente La Baratonne

Vous trouverez le détail du programme au dos de la présente.

Je vous remercie de nous confirmer votre participation, ainsi que celles de vos conseillers municipaux et agents techniques intéressés, par mail à l'adresse suivante : contact05@communesforestieres.org, ou par téléphone : **06 37 23 79 93**

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**La Présidente
Claire BOUCHET**

*(Le programme **100 constructions publiques en bois local** est destiné à accompagner la réalisation de bâtiments conçus à partir des ressources en bois de proximité, répondant à des standards de performance énergétique élevés et démonstratifs).



L'utilisation du bois local dans les constructions publiques

PROGRAMME

Le 26 mars 2012, Baratier, Salle La Baratonne - 9h15/12h30

9h15 : Accueil des participants.

9h30 : Ouverture de la formation

Claire BOUCHET – Présidente des Communes forestières des -Hautes-Alpes

9h45 : Dynamiser la filière bois local : Rôles et responsabilités de l' élu en tant que Maître de l'ouvrage public

Intervenant : Communes forestières

10h00 : Les enjeux liés au bois local dans la construction

Intervenant : Communes forestières

10h15 : Le cadre réglementaire et environnemental du bois dans la construction

Intervenant : Communes forestières

10h30 : Quelles sont les solutions constructives existantes pour un projet bois construction d'un bâtiment public ?

Intervenant : M. VOUTIER, Architecte

11h00 : Comment la commune peut faciliter et encourager les constructions en bois sur son territoire ?

Intervenant : Communes forestières

11h : 30 : Comment choisir le bois local dans la commande publique ?

Intervenant : Architecte, B.E.T. Bois

12h00 : Exemples de bâtiments construits en bois local

Intervenant : Architecte, B.E.T. Bois

12h30 : Clôture de la formation
(Repas organisé sur réservation)